

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PEABODY ENERGY ET ARCELORMITTAL OBTIENNENT UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS MACARTHUR COAL ; OFFRE DÉSORMAIS INCONDITIONNELLE

St. Louis, Luxembourg, 24 octobre – Peabody Energy (NYSE : BTU) et ArcelorMittal (NYSE : MT) ont annoncé aujourd’hui qu’ils sont parvenus à une participation de contrôle de Macarthur Coal Ltd (ASX : MCC) à la suite des acceptations sous l’offre d’achat de PEAMCoal Pty Ltd de plus de 50,01 % des actions de Macarthur.

PEAMCoal Pty Ltd a divulgué aujourd’hui qu’il a un intérêt de référence dans environ 59.85% des actions de Macarthur, non compris les actions soumises au Système d’Acceptation Institutionnel (*Institutional Acceptance Facility* - IAF). En conséquence, la condition minimale d’acceptation de 50,01 % a été satisfaite et PEAMCoal a déclaré l’offre inconditionnelle. Ces actions, soumises aux instructions de l’IAF, seront maintenant converties dans des acceptations effectives de l’offre.

PEAMCoal procédera à la nomination des représentants du Conseil d’Administration de Macarthur.

« Nous sommes heureux d’obtenir une participation de contrôle dans Macarthur Coal et nous nous réjouissons à l’avance de développer les performances opérationnelles et les initiatives de croissance de l’entreprise », a déclaré Gregory H. Boyce, Président et CEO de Peabody Energy. « Nous faisons également grand cas de la contribution des employés de Macarthur et les accueillons chaleureusement dans une nouvelle phase de succès de Macarthur. »

Aditya Mittal, Directeur financier et membre de la Direction Générale Groupe d’ArcelorMittal, a déclaré : « Nous encourageons les actionnaires restants de Macarthur à accepter sans délai et à améliorer leurs chances de recevoir le prix majoré de A\$16,25 par cours d’action, au cas où nous atteindrions le seuil d’acquisition obligatoire de 90 %. »

Comme il l'a été précédemment annoncé, PEAMCoal augmentera le prix de l'offre pour tous les actionnaires de A\$16,00 à A\$16,25 par action si PEAMCoal fait l'acquisition des intérêts de référence dans au moins 90 % des actions Macarthur d'ici 19h00 (heure de Brisbane) le 11 novembre 2011. PEAMCoal se réserve le droit de prolonger cette date.

PEAMCoal n'augmentera le prix de l'offre de A\$16,00 par action que si PEAMCoal fait l'acquisition des intérêts de référence dans au moins 90 % des actions de Macarthur. Atteindre le seuil des 90 % d'intérêts de référence permettrait à PEAMCoal d'acquérir d'office toutes les actions de Macarthur en circulation.

PEAMCoal a déclaré que le prix de l'offre majoré, de A\$16,25 par action, est définitive (en l'absence d'une proposition supérieure ou concurrente).

Tous les membres participants du Conseil d'Administration de Macarthur continuent de recommander aux actionnaires de Macarthur d'accepter l'offre de PEAMCoal. Peabody et ArcelorMittal encouragent les actionnaires de Macarthur n'ayant pas encore accepté l'offre à prendre en considération les risques de conserver un actionnariat dans une entreprise ayant une liquidité potentiellement réduite, notamment l'impact que cela pourrait avoir sur la capacité de vendre des actions à une date ultérieure.

PEAMCoal confirme qu'il continue de payer les commissions de courtage aux courtiers qui initient des acceptations valables de l'offre aux paquets d'actions Macarthur détenus par les actionnaires individuels de Macarthur, dans les termes exposés dans la troisième déclaration supplémentaire du soumissionnaire en date du 13 octobre 2011. Ces dispositions opérationnelles resteront en place jusqu'à la fermeture programmée de la période de l'offre, à moins que celle-ci ne soit prolongée. Si les dispositions concernant les commissions de courtage sont prolongées, PEAMCoal l'annoncera à l'ASX à l'heure ou aux alentours de l'heure à laquelle la période de l'offre est prolongée.

Les actionnaires de Macarthur qui souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires sont priés de contacter le service d'information sur l'offre PEAMCoal en composant le 1800 992 039 (pour les appels venant d'Australie) ou le +61 2 8280 7692 (pour les appels en dehors de l'Australie).

-Fin-

Déclarations prospectives de Peabody Energy

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse sont prospectives (« forward-looking ») aux termes du « Private Securities Litigation Reform Act of 1995 » des Etats-Unis d'Amérique). Ces déclarations prospectives sont fonction de nombreuses hypothèses que la société considère comme étant raisonnables, mais ces hypothèses sont sujettes à une gamme étendue d'incertitudes et de risques d'affaires qui signifient que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes. Ces facteurs sont difficiles à prévoir et pourraient se situer en dehors du contrôle de la société. La société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats obtenus comprennent notamment ceux décrits dans le présent communiqué de presse ainsi que les risques détaillés dans les rapports de la société déposés auprès de la « Securities and Exchange Commission » des Etats-Unis d'Amérique.

Déclarations prospectives d'ArcelorMittal

Le présent document comporte des informations et des déclarations prospectives concernant ArcelorMittal et ses filiales. Les déclarations axées sur l'avenir peuvent être identifiées par l'emploi des termes « sera/seront », « croient/sont d'avis », « s'attendent à » ou autres expressions connexes. Bien que la direction d'ArcelorMittal considère que les attentes que reflètent de telles déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs et les détenteurs de titres d'ArcelorMittal sont prévenus que les informations et déclarations prospectives sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et se situent généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal, ce qui signifie que les résultats et développements réels obtenus pourraient différer sensiblement et négativement de ceux qui ont été exprimés, sous-entendus ou projetés par ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui ont été discutés ou identifiés dans le cadre des documents déposés auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et par la « Securities and Exchange Commission » des Etats-Unis (SEC) soumis ou à être soumis par ArcelorMittal, y compris le rapport annuel d'ArcelorMittal consigné dans le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 enregistré auprès de la SEC. ArcelorMittal ne s'engage aucunement quant à la mise à jour publique de ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations obtenues, d'événements futurs ou autrement.

Concernant Macarthur Coal

Macarthur Coal est un producteur de première ligne de charbon métallurgique PCI (injection de charbon pulvérisé) disposant de biens de production et de développement situés dans le bassin de Bowen, Australie, et comprenant notamment la joint venture Coppabella et Moorvale, Middlemount et Codrilla. Il détient des réserves de charbon de l'ordre de 270 millions de tonnes et des ressources totales d'environ 2,3 milliards de tonnes.

Concernant Peabody Energy

Peabody Energy est la société de production de charbon la plus importante du secteur privé et un leader mondial pour les solutions liées au charbon propre. Avec des ventes de l'ordre de 246 millions de tonnes et près de \$7 milliards de recettes en 2010, Peabody Energy alimente 10 % de la production d'énergie des Etats-Unis et représente 2 % de l'électricité produite à l'échelon mondial. Pour plus d'informations concernant Peabody Energy, rendez-vous sur : www.peabodyenergy.com.
Personne à contacter : Vic Svec (+1 314 342-7768)

Concernant ArcelorMittal

ArcelorMittal est la première société mondiale minière et d'acier intégrée, et possède des opérations dans plus de 60 pays. En 2010, ArcelorMittal avait des recettes d'US\$78 milliards et une production d'acier brut de 90,6 millions de tonnes, ce qui représente environ 6 % de la production d'acier mondiale. En 2010, les opérations minières d'ArcelorMittal ont engendré une production de 47 millions de tonnes de minerai de fer et de 7 millions de tonnes de charbon métallurgique. Pour plus d'informations concernant ArcelorMittal, rendez-vous sur : www.arcelormittal.com. **Personne à contacter : Giles Read (+44 20 3214 2845)**